

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 11 mai 2012

Service instructeur

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2012-5-2-2

Service consulté

**NEF DES SCIENCES
FÊTE DE LA SCIENCE 2012**

Résumé : Dans le cadre du fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 3 500 € à la Nef des Sciences pour l'organisation de la Fête de la Science 2012.

Le fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques permet au Département d'allouer chaque année des aides à des associations et organismes publics qui organisent des événements dans le Haut-Rhin. Pour 2012, un crédit de 18 000 € a été inscrit en fonctionnement au budget primitif - Programme F725 - Enseignement Supérieur et Recherche.

La Nef des Sciences, Centre régional de culture scientifique, technique et industrielle à MULHOUSE, a sollicité le soutien du Conseil Général dans le cadre de l'organisation de l'édition 2012 de la Fête de la Science qui aura lieu du 10 au 14 octobre prochain.

La Fête de la Science propose chaque année une série d'évènements et de manifestations destinés à permettre la diffusion aux scolaires et au grand public de la science et de la technique : rencontres avec des jeunes chercheurs, ateliers-animations, conférences-débats, journées portes-ouvertes, expositions, projections de films, jeux-concours, balades scientifiques, cafés-bars des sciences, théâtre scientifique, colloques, festivals.

Les événements phares sont l'installation des villages des sciences au Parc des Expositions de COLMAR et au Palais Universitaire de STRASBOURG du 12 au 14 octobre 2012.

Cette année, la thématique nationale concerne l'Année internationale de l'énergie durable pour tous.

A l'occasion des 50 ans du Centre National d'Etudes Spatiales, des 50 ans de l'Observatoire Austral Européen et des 40 ans du Centre de Données Astronomiques, la coordination régionale, confiée à la Nef des Sciences, a souhaité retenir l'astronomie comme thématique régionale.

Le budget prévisionnel, qui s'élève à 57 000 €, est réparti comme suit :

En dépenses

Villages des Sciences	36 000 €
Coordination régionale	11 000 €
Communication régionale et presse	<u>10 000 €</u>
Total	57 000 €

En recettes

Ministère de la Recherche /Délégation Régionale	30 000 €
Conseil Régional	20 000 €
Conseil Général du Haut-Rhin	3 500 €
Conseil Général du Bas-Rhin	<u>3 500 €</u>
Total	57 000 €

Pour mémoire, pour les éditions 2004 à 2011, le Département a alloué une subvention de 3 500 €.

Pour 2012, la Région Alsace allouera une aide de 20 000 € et le Département du Bas-Rhin proposera une aide de 3 500 €.

Aussi, compte tenu de l'intérêt scientifique de cette manifestation et du soutien du Département à la diffusion de la culture scientifique et technique, une intervention au titre du fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques pourrait être envisagée à hauteur de 3 500 €.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder une subvention de fonctionnement de 3 500 € à la Nef des Sciences pour l'organisation de la Fête de la Science 2012,
- d'autoriser le prélèvement des crédits correspondants sur le Programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche – chapitre 65 - fonction 23 - nature 6574 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service du Développement Economique, Universitaire et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 11 MAI 2012

Fonds de soutien aux colloques scientifiques
PROGRAMME 2012

CORIOLIS : 2012 – F725 - 26035

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FSC03644	NEF DES SCIENCES fête de la science 2012 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 20 000,00 € CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 3 500,00 €	3 500,00
Total		3 500,00